



INTERNATIONAL EXPERT ORDER



ORDRE DES EXPERTS
INTERNATIONAUX

Orden de Expertos Internacionales

Ordre des Experts Internationaux

Заказ международных экспертов

International Expert Order

ني لودء اربخ مراسو

秩序的国际专家



LES EXPERTS

Qui sommes-nous ?

Des femmes et des hommes de tous pays, avec une éthique, une compétence et une expérience que nous mettons au service des personnes, des entreprises, des collectivités publiques, des ONG ou des États.

Quelles compétences ?

Toutes les disciplines sont représentées au sein de l'Ordre des experts internationaux, afin de proposer un ensemble complémentaire et global de compétences.

À quels besoins peuvent répondre les experts ?

Du particulier qui veut faire évaluer des risques, à la banque mondiale qui demande un rapport d'opportunité pour une intervention dans une région, en passant par l'entreprise qui veut se développer ou l'ONG qui demande une étude, le Ministère de la justice qui souhaite un éclairage ... la gamme des services est immense.

Comment faire appel à un expert ?

En exprimant succinctement son besoin à l'Ordre comme en proposant des termes de références achevés, la description de la mission nous permettra de vous trouver l'expert le plus approprié.

Les domaines d'interventions actuels (liste non exhaustive)

Développement durable - projets de développement - environnement - relations internationales - culture - science de l'expertise - droit international - documents et écritures - énergie - hydrologie - biologie - physique - chimie - agriculture - agroalimentaire - médecine - chirurgie - odontologie - traduction - psychologie - graphologie - relations humaines et communication - arbitrage et médiation - formation - management - gestion de projets - gestion de production - marketing - édition - finances comptabilité - ingénierie - informatique - sécurité informatique - électricité - architecture - immobilier - bâtiment et travaux publics - manèges forains - victimologie - menuiserie - forêts - validation des acquis - etc.





LES EXPERTS

Les lieux d'intervention

Dans tous les pays qui ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme et où la langue de travail est maîtrisée par l'expert sollicité.

ÉTHIQUE

Les experts membres de l'Ordre respectent une charte, un code de déontologie et partagent 5 valeurs :

- Respect
- Tolérance
- Humilité
- Honnêteté
- Ouverture aux autres



Les textes fondateurs de l'Ordre sont :

La Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte des Nations Unies, les Statuts de la Cour internationale de justice, la Convention de New York, le code de déontologie des experts internationaux.

Extrait des statuts de l'Ordre :

L'Ordre a pour but de réunir des personnes qui, du fait de leur expérience professionnelle, de leur compétence et de leur capacité à analyser, rapporter et proposer des solutions, exercent des missions d'expertise (...) Les missions (...) sont en particulier celles rendues dans le contexte de mandats donnés par des organisations internationales affiliées à l'ONU ou à d'autres organismes internationaux ou gouvernementaux.





ÉTHIQUE

L'Ordre vise notamment à :

- Promouvoir la qualité et l'intégrité de l'expertise internationale ;
- Développer, mettre en place, valider et administrer des formations spécifiques à l'activité d'expert international ;
- Développer la coopération et les rapports avec les organismes faisant appel à des experts internationaux, notamment les agences de l'ONU, les institutions européennes ou d'autres organisations privées, gouvernementales ou supra gouvernementales, les ONG, les banques et généralement toutes les entités commanditaires d'expertises internationales ;
- Traiter de manière générale toute question relative à l'expertise (...) et prendre toute mesure susceptible de contribuer à son développement ;

L'Ordre poursuit ses objectifs en toute neutralité sur le plan racial, politique ou confessionnel.

Le siège de l'Ordre est à Genève, Suisse.

TRANSFERT DE SAVOIR FAIRE ET DEVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE

Pour chaque mission les experts veillent à la pérennité de leur intervention, principalement par un transfert de savoir faire à la population concernée.

L'ordre veille au perfectionnement de ses membres et au maintien de l'éthique, principalement grâce à la formation continue.

L'Ordre favorise la formation d'experts nationaux dans les pays en développement et auprès des donneurs d'ordres publics ou privés qui le demandent.

Les formations d'experts nationaux sont validées par l'Ordre et les Universités partenaires.